

**PRÉPARATION À L'ENTRÉE
EN FORMATION DE TRAVAILLEUR SOCIAL
ANNÉE 2023 :**

**MONITEUR ÉDUCATEUR
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE**

PUBLIC

Toute personne désirant se présenter aux sélections en centre de formation de travailleurs sociaux.

OBJECTIFS

- Développer et affiner sa connaissance du secteur professionnel, des formations et des métiers ;
- Définir son projet professionnel dans le secteur ;
- Connaître les attendus des différentes épreuves de sélection ;
- Préparer son dossier de candidature ;
- Savoir présenter son parcours et ses motivations quant à la formation et l'exercice futur du métier ;
- S'exercer à la communication et à la prise de parole.
- Préparer l'épreuve écrite d'admissibilité pour les candidats qui la présentent.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- ***Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint.***
- ***Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée et confirmées dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions est enregistré.***
- ***La clôture des inscriptions se fera le lundi 12 décembre 2022.***

☞ - Inscription à titre individuel

- Chaque participant inscrit à titre individuel et à ses frais, reçoit un contrat de formation en 2 exemplaires. Le contrat précise les modalités de paiement de la formation. L'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires du contrat, signé par le participant. Néanmoins, en application de la réglementation, le futur stagiaire peut, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat, se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.

- **Une somme représentant 30% du prix de la formation est à verser au titre d'arrhes à l'IRTS de Franche-Comté. Ce chèque sera encaissé au démarrage de la formation, à joindre impérativement au bulletin d'inscription.**
- Cette somme sera restituée en cas de désistement dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation. Le solde est réglé selon les dispositions prévues dans le contrat de formation.

☞ - Inscription par l'employeur

- Si l'inscription se fait par l'employeur au titre de la formation professionnelle continue, ce dernier reçoit une convention de formation en 2 exemplaires. Dans ce cas également, l'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires signés de la convention.
- Le prix de la formation est payé directement par l'entreprise.

☞ - Formation prise en charge par un organisme agréé

Le prix de la formation est réglé directement par cet organisme. Il appartient à l'employeur de vérifier au moment de l'inscription du salarié, que l'organisme financeur a bien pris en compte l'inscription à la formation.

☞ - Annulation de la formation

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'IRTS de Franche-Comté se réserve le droit d'annuler une formation. Les personnes déjà inscrites seront prévenues dans les meilleurs délais.

☞ - Arrêt de la formation avant son terme

Le contrat ou la convention qui lie le participant ou son employeur à l'IRTS de Franche-Comté ne peut être résilié qu'en cas de force majeure¹. Dans ce cas, le montant des sommes retenues est calculé au prorata temporis, avec un montant minimum de 50% du prix de la formation. En l'absence de cas de force majeure, la totalité du prix de la formation est due.

☞ - Absences durant la formation

L'absence d'un participant n'entraîne pas de modification du prix du stage.

☞ - Validation de la formation

Une fois la formation terminée, une attestation de formation nominative est délivrée au stagiaire. L'employeur et éventuellement l'organisme financeur sont destinataires d'une copie de l'attestation de formation.

☞ - Tarif de la formation

- Le prix indiqué pour chaque parcours comprend l'animation pédagogique, l'accès à la plateforme Onlineformapro, la documentation distribuée pendant la formation ainsi que la logistique administrative.
- Ce prix reste le même pour tous les types d'inscriptions.

¹: Est un cas de force majeure tout événement extérieur aux parties, imprévisible et irrésistible.

Parcours commun aux candidats et enseignements obligatoires :

• **Connaissance du secteur social, des formations et des métiers :**

- Rencontre avec les professionnels du secteur ;
- Rencontres avec les responsables des filières ME et TISF ;
- Présentation des formations et du projet pédagogique de l'IRTS ;
- Possibilité de stages d'immersion (durant la période de la préparation) ;
- Possibilités d'entretiens conseils et capitalisation des informations.

• **Préparation à la sélection : projet professionnel et épreuve orale :**

1- Présentation de soi, parcours et motivations : analyse du parcours et des acquis de l'expérience en lien avec le secteur social, analyse des motivations et valeurs professionnelles ;

2- Confrontation profil personnel / pistes professionnelles : élaboration du projet professionnel, avec un argumentaire personnalisé, phase préparatoire à l'oral devant jury.

3- Analyse de la situation d'examen oral :

- Les enjeux, le contexte, les objectifs et les critères d'évaluation ;
- Les modes de communication appliqués à une évaluation orale devant jury.

4- Préparation à l'évaluation orale devant jury :

- Présentation de l'argumentaire - projet avec mise en situation ;
- « Oraux blancs » présentés face à des jurys composés de formateurs et de professionnels.

Suivi individualisé des stagiaires via la Plateforme FOAD Onlineformapro :

- Chaque stagiaire bénéficiera d'un compte sur notre Plateforme FOAD.
- Des ressources documentaires seront mises en ligne pour consultation et travail à distance.
- Un suivi individualisé sera réalisé (dépôt de documents pour retours formatifs, avec la possibilité d'entretiens en visio...).

➤ **Module optionnel :**

Aisance rédactionnelle, épreuve écrite d'admissibilité et rédaction du dossier de candidature (12h)

Gagner en aisance rédactionnelle, retrouver le plaisir d'écrire à travers des exercices ludiques, savoir se relire et reprendre ses erreurs, travailler la concision des phrases, le choix des mots...

- Méthodologie pour l'étude de texte et l'argumentation ;
- Exercices de mises en situation et gestion du temps pour rédiger, travaux à partir des sujets des années précédentes ;
- Concours blanc écrit avec retours individualisés et corrigés.

Préparer son dossier de candidature :

- Elaboration de la lettre de motivation et du CV ;
- Analyse des questions posées dans le dossier de candidature et rédaction personnalisée des réponses.

DURÉE

33 heures de préparation, auxquelles peuvent s'ajouter les heures du module optionnel.

PRIX : 390 euros

Module optionnel : Aisance rédactionnelle et épreuve écrite d'admissibilité 120 euros

CALENDRIER PREPA ME-TISF 2023

MOIS	DATE	HORAIRES	THÈME
JANVIER	Jeudi 05 janvier	9h00-12h00	Réunion de rentrée : Objectifs de la préparation
			Modalités de sélection et critères d'évaluation
		13h30-16h30	Préparation du dossier de candidature
	Mercredi 11 janvier	9h00-12h00	Projet professionnel et oral de motivation
		13h30-16h30	Projet professionnel et oral de motivation
	Mercredi 18 janvier	9h00-12h00	Projet professionnel et oral de motivation
	Mardi 24 janvier	9h00-12h00	Dossier de candidature / Projet Pédagogique de l'IRTS
		13h30-16h30	Rencontre avec les Responsables de filières ME-TISF
FÉVRIER	Mercredi 1er février	9h00-12h00	Projet professionnel et oral de motivation
	Jeudi 09 février	9h00-12h00	Rencontre avec des professionnels ME - TISF
	Lundi 27 février	13h30-16h30	Mise en situation de jury : oral blanc et retour formatif
	Mardi 07 mars	13h30-16h30	Reprise des épreuves blanches et bilan de formation

**MODULE OPTIONNEL : AISANCE RÉDACTIONNELLE, ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ
ET RÉDACTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (12 heures)**

Jeudi 19 janvier 2023	13h30-16h30
Jeudi 2 février 2023	13h30-16h30
Jeudi 9 février 2023	13h30-16h30
Lundi 27 février 2023 « Ecrit blanc »	9h00-12h00



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à: IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny – CS 52107 - 25051 BESANCON CÉDEX
Tél: 03 81 41 61 14 (ou 03 81 41 67 68)

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX ME - TISF ANNÉE 2023

Mme Mr Nom Prénom.....
Adresse:
Téléphone: Courriel:
Date de naissance : / / Lieu de naissance:
N° sécurité sociale.....
Votre diplôme le plus élevé:

Cocher la case correspondante

Concours présenté:

ME	
----	--

TISF	
------	--

Parcours commun obligatoire (33 heures) : <input type="checkbox"/>
Module optionnel : Aisance rédactionnelle / Epreuve écrite d'admissibilité <input type="checkbox"/>

Prise en charge du financement de la préparation:
- Par vous: Oui Non
Par un autre organisme: Oui Non Lequel ?

Adresse.....
- Par l'employeur: Oui Non
Dénomination et adresse du service employeur:

.....
Adresse du lieu de travail
Tél:

Si le financement est assuré par l'employeur, indiquez le nom de la personne destinataire de la convention:
.....

Date:

Cadre réservé à l'IRTS

Signature du stagiaire

Ou signature et cachet de l'employeur

Montant de la formation :

Montant de l'acompte :

Inscription effective du :

- **Pour les inscriptions à titre individuel, seules les inscriptions accompagnées d'un chèque d'arrhes de 30 % libellé à l'ordre de l'IRTS de Franche-Comté pourront être validées.**
- **Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo d'identité.**

- A ce bulletin d'inscription doit être joint un écrit d'une page et contenant :

- **Votre présentation (qui vous êtes, votre situation actuelle, vos centres d'intérêts...)**
- **Votre projet de formation et le métier que vous souhaitez exercer, vos motivations.**
- **Les questions que vous vous posez pour la suite de votre parcours (par exemple, si vous hésitez entre 2 métiers ou si vous rencontrez des difficultés particulières...).**

- Si la prise en charge de la formation est assurée par Pôle Emploi, nous vous remercions de bien vouloir nous fournir la copie de l'attestation Pôle Emploi avec votre numéro d'identifiant.